

Mardi le 15 février 2022

Rencontre via TEAMS

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Adoption des procès-verbaux du 21 décembre 2021 et du 25 janvier 2022
6. Suivi au procès-verbal
7. Plan de formation
 - 7.1 Validation des formations suivies par les membres du CÉ
8. **Pour adoption**
 - 8.1 Suivi budgétaire + résolution mesures protégées
9. **Pour approbation**
10. **Pour consultation**
 - 10.1 Suivi de la consultation des élèves
11. **Pour information**
 - 11.1 Information de la part des enseignants
 - 11.2 Information du service de garde
 - 11.3 Information de la représentante au comité de parents
 - 11.4 Information de la direction
12. Divers
13. Date et heure de la prochaine réunion (19 avril 2022, 19h)
14. Levée de l'assemblée

** Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*